



Compte rendu FSU CHSCTA du 8 novembre 2022

Pour la FSU : ALLANIC Hélène, DESTREZ Willy, FRIADT Guy, LEROY Delphine et VIGUIER Bénédicte
UNSA 2, FO 2, SGEN 1

Monsieur le DRH préside l'instance en présence des secrétaires généraux des DSDEN 60 et 80, l'inspectrice santé et sécurité au travail (ISST), les conseillers de prévention académique et départementaux, la médecin conseillère technique, l'infirmière conseillère technique, la conseillère technique du service social, la psychologue du travail et la chargée de mission DRH.

Le DRH ouvre l'instance en précisant que c'est la première instance de cette année mais aussi la dernière sous cette configuration. A l'issue des élections professionnelles, les CHSCT vont laisser la place aux FSSSCT.



La FSU donne lecture de sa déclaration liminaire.

Le DRH répond aux déclarations liminaires. En ce qui concerne la crise du recrutement des enseignants, il affirme qu'il n'est pas possible de nier la problématique. Cependant, il relativise en évoquant la stabilité du recrutement des stagiaires (environ 300 pour le 2nd degré come en 2020-2021).

Pour le chantier des améliorations des conditions de travail, il s'accorde avec la FSU pour dire qu'il reste des actions à mener le tout lié à la prévention des risques professionnels.

Le DRH précise que les bilans habituellement présentés lors du 1^{er} CHSCTA de l'année seront présentés dans le cadre de la nouvelle formation spécialisée sous la forme unique du RSU (rapport social unique).

Avant de passer à l'ordre du jour, la FSU propose aux votes deux avis.

AVIS n°1

Les membres du CHSCTA rappellent qu'en arrêt maladie, aucun personnel ne doit être sollicité pour des missions, même en télétravail. De même, les membres du CHSCTA demandent le retrait du jour de carence car il ne faut plus de personnels malades au travail.

Vote pour à l'unanimité

La FSU constate que des personnels vont travailler alors qu'ils sont malades. La FSU sait que cette demande de suppression du jour de carence n'est pas du ressort académique mais force est de constater que les personnels malades du COVID se sont mis en congés en raison de la suppression de ce jour de carence. La généralisation de la suppression du jour de carence doit être ressolicitée auprès du ministère.

AVIS n°2

Les membres du CHSCTA demandent la bienveillance en ce qui concerne la comptabilisation de jours enfants malades en cas de dépassement de ceux-ci pour raison COVID.

Vote pour à l'unanimité

La FSU constate que le COVID n'est pas encore derrière nous, beaucoup de personnels, parents ont été impactés par la prise de jours enfant malade pour raison COVID et ceci alors que nous ne sommes que début novembre. Ces jours-ci, les médias relaient la préconisation de porter le masque en raison des épidémies de gripes et de bronchiolites.

Le DRH entend le souci porté par la FSU mais rappelle la réglementation nationale. Il n'y a plus d'ASA COVID enfant malade et ceci vaut pour toutes les pathologies.

1. Rapport d'activité 2021-2022 de l'ISST

L'ISST présente son rapport d'activité qui est le fruit du travail de l'année orienté par ses 3 missions. Elle précise que les recommandations sont à prendre comme une feuille de route, une ligne de conduite.

La FSU est intervenue sur plusieurs points pour, souvent, appuyer la demande d'effectivité des recommandations émises.

La FSU y a aussi apporté son expertise. Elle félicite l'ISST pour ce « copieux rapport » et demande quels sont les moyens dont dispose l'ISST pour conduire à bien ses missions.

Le DRH note la question.

2. Proposition du PAAPA académique 2022-2023

Les grands axes sont présentés comme un premier jet de PAAPA en accord avec le plan santé au travail 2022-2025 de la fonction publique. Le PAAPA définitif reste en attente de la publication des orientations stratégiques ministérielles.

Ce plan a été élaboré de façon collaborative entre le pôle prévention et l'ISST et comporte 5 axes qui seront détaillés lors de sa présentation en FSSSCT.

La FSU constate que ce plan est dans la continuité du précédent et que ses habituelles remarques ont déjà été inscrites. La FSU demande d'y ajouter un 6^{ème} axe « RetEx COVID » : retour sur expérience de la gestion de la crise sanitaire.

La médecin conseillère technique est en accord avec la FSU sur l'utilité de faire un retour d'expérience dans l'éventualité d'une nouvelle crise.

La demande d'inscription de ce nouveau point est notée par le DRH.

3. Projet de RSST dématérialisé

La FSU fait part de ses remarques concernant les capsules vidéo de présentation du registre dématérialisé de l'académie de Lille.

La FSU est favorable à la dématérialisation mais rappelle qu'elle n'a pas à se plier aux méthodes de l'académie de Lille. Elle proposera d'optimiser l'outil afin qu'il soit dans la continuité du modèle papier de notre académie et demande un groupe de travail sur ce sujet.

4. Point sur le dispositif de signalement des VSS

Le DRH remercie tous les personnels qui ont travaillé à l'élaboration de ce dispositif.

La conseillère technique du service social présente le dispositif et les outils élaborés (affiche, circulaire, flyer, formulaire de signalement...). Elle rappelle que les violences sexistes et sexuelles peuvent concerner tous les personnels. L'objectif est de proposer une écoute de l'expression des souffrances, d'accompagner et d'orienter les personnels dans une situation de contexte au travail. Le recueil se fera dans un cadre neutre, confidentiel et sécurisant. Le cadre déontologique du dispositif est aussi garanti.

Le contenu du formulaire est très simple : l'intéressé (et non un témoin ou un tiers) déclare être victime et coche « je désire être rappelé-e » ; aucun fait n'est déclaré dans le formulaire de signalement. La personne recevra un accusé de réception l'informant d'une prise de contact

préliminaire pour prise de rdv téléphonique avec un-e écoutant-e. Si l'agent ne souhaite pas que l'écoutant soit un homme ou une femme, il sera possible de changer puisque le consentement de l'agent sera demandé dès le début de l'entretien.

Un compte-rendu de l'entretien sera réalisé et envoyé à l'agent. L'agent peut se rétracter quand iel sait que ce compte-rendu est transmis aux RH ou si iel change d'avis.

La conseillère technique du service sociale informa que deux webminaires ont déjà eu lieu : en juin sur le thème de l'égalité professionnelle et en juillet sur le thème des VSS. Un large public y était convoqué : membres du dispositif, chef.fes d'établissement... Une troisième formation aura lieu en novembre avec le CDIFF, en présence d'un public plus retreint.

La diffusion se fera la semaine du 25 novembre.

5. Sobriété énergétique

Le DRH indique que le plan de sobriété et sa mise en place ne doivent pas avoir d'impact sur la santé des personnels, il ne s'agit pas d'avoir des locaux mal chauffés. Il explique que la diffusion de ces iconographies et affiches ne sont pas à but injonctif. Chacun.eprend ses responsabilités. Il faut les recevoir comme des conseils qui peuvent aller dans le bon sens et le bien-être.

La FSU fait remarquer qu'il manque l'image relative au renforcement du télétravail.

La FSU alerte sur les tensions qui peuvent être générées entre des collectivités et les directions d'école au sujet des consignes d'aération des locaux.

Elle informe que certain-es élu-es demandent de n'ouvrir les fenêtres qu'avant et après la classe. Faut-il risquer de se froisser avec la collectivité en respectant la FAQ ministérielle et ses consignes d'aération toutes les heures ? Ce n'est pas aux directions d'école de régler ce problème-là.

La FSU demande à ce que ce soit l'employeur qui soit confronté à ces collectivités et non les personnels sur les lieux de travail.

La médecin conseillère technique explique que l'aération en grand, ponctuellement toutes les heures, permet le renouvellement de l'air mais aussi de chasser l'humidité ambiante. Elle explique qu'un air humide est une atmosphère difficile à chauffer.

La DRH note la problématique qui est effectivement de la responsabilité de l'employeur.

La FSU rappelle que beaucoup de personnels souhaiteraient se déplacer à pied jusqu'à leur lieu de travail mais l'augmentation des tarifs des biens immobiliers n'offre pas la possibilité aux personnels d'en être suffisamment proche.

En réponse à la FSU, le DRH informe que l'iconographie est actuellement diffusée en une de l'intranet et fera l'objet d'une information dans une lettre académique. Il est précisé qu'elle sera aussi en dessous des signatures des courriels.

La FSU constate une amélioration de l'attribution du forfait mobilité durable avec le passage de 100 à 50 jours mais demande, pour avoir une véritable politique d'incitation à la transition écologique, une augmentation de ce forfait (qui peut être de 800 € dans le privé) et que les piétons soient inclus.

La FSU indique qu'il est nécessaire de communiquer sur les risques liés aux déplacements par trottinettes ou vélos électriques.

6. Groupes de travail et programmation des visites 2022-2023

La conseillère académique de prévention propose un groupe de travail autour de la question du bâti scolaire relativement au bruit et à la voix.

La FSU demande un groupe de travail sur les RPS dans la continuité des GT déjà effectués et de la formation dispensée par l'ANACT l'an passée.

Le DRH propose de continuer les travaux sur les personnels remplaçants ainsi qu'un groupe de travail qui permettrait de prévoir l'organisation, le règlement intérieur, les attributions de la nouvelle instance afin de continuer les bonnes pratiques et les améliorer.

Pour les visites, la FSU propose de reprendre les programmations antérieures de l'EPL de Flixecourt et de la DSDEN 60. Les thématiques ne seront pas forcément les mêmes mais restent très pertinentes à la vue des alertes de l'an passée sur Flixecourt et de la restructuration dissimulée de deux services à la DSDEN 60.

La FSU demande d'ailleurs un moratoire pour cette réorganisation. Les personnels ne sont pas forcément opposés à une restructuration mais demandent le cheminement logique de présentation aux instances afin d'évaluer les différents impacts.

Pour la visite sur Flixecourt, l'instance académique se focaliserait sur le lycée et l'instance départementale sur le collège.

FO souscrit aux propositions de la FSU et propose la visite du lycée Pierre Méchain à Laon pour des problématiques récurrentes.

7. Questions diverses

La FSU expose rapidement les points qu'elle souhaitait évoquer en questions diverses :

- Point sanitaire :

La FSU demande un bilan des remontées hebdomadaires depuis la rentrée.

La FSU demande, puisque la FAQ n'a pas été modifiée, la transmission des courriers pour solliciter des autotests en pharmacie pour novembre et décembre.

- Point recrutement :

La FSU demande quel est l'état actuel du recrutement des stagiaires, contractuels dont contractuels « job dating » relativement aux chiffres de la rentrée.

- Point télétravail :

La FSU demande un point sur le déploiement du télétravail en EPLE en plus du point sur les services.

- Alerte pouvoir d'achat :

La FSU rappelle que les denrées alimentaires ont augmenté de 12 %. Aussi s'inquiète-t-elle pour les personnels qui ont des difficultés d'argent ou de faibles salaires. La FSU rappelle que ce n'est pas à la CAAS de palier à l'augmentation du coût de la vie.

- Situation particulière du collège de Lassigny :

La FSU rappelle qu'une visite s'est déroulée en juin 2022 par le CHSCTD60. En amont de la présentation des conclusions, la FSU demande l'affectation d'un-e adjoint-e au principal.

- Enquêtes :

La FSU propose que la nouvelle instance enquête sur la thématique des EPI : équipements obligatoires, utilisation de la dotation, équipements fournis pour les personnels concernés...

La FSU rappelle son opposition au PIAL et demande une enquête relative aux personnels affectés sur les missions d'AESH, de coordonnateur, relativement aux besoins et à l'organisation du temps de travail de chacun.

Le DRH prend note des questions et clôt l'instance à 17h45.